

# Cyclocross de Castelnaud la Chapelle du 15 Novembre 2020

## Organisation UC SARLAT

Dans le cadre des dispositions nécessaires à la lutte contre la propagation du virus COVID-19

Le club UCS demande à tous les participants d'appliquer les consignes émises par le gouvernement, à savoir respecter les distances d'un mètre, port du masque obligatoire pour l'accès aux remise des dossards, saluer sans se serrer la main, , tousser ou éternuer dans son coude, se moucher dans un mouchoir à usage unique se laver régulièrement les mains , etc...

- Des dispositions complémentaires émises par la fédération délégataire propres à l'organisation de toutes manifestations seront mises en place :

\* **Balisage** de l'accès pour la remise des dossards ( de préférence désigner un responsable par club pour récupérer les dossards et effectuer le paiement)

\* **L'accès au podium** ne sera autorisé que pour les officiels et le speaker,

\* **Remise des récompenses** : 1coupe au vainqueur de chaque catégories de l'épreuve,

\* **Dans le cadre de la compétition**, pour en assurer la sécurité, les engagements pourront être limités .

\***Engagements** : pas d'engagement sur place, ni par téléphone, seules les inscriptions reçues à l'avance seront validées.

Inscriptions en ligne sur le site UCSARLAT: [www.ucsarlat.fr/competition/login.php](http://www.ucsarlat.fr/competition/login.php)

### \* **Clôture des inscriptions le 14 Novembre à 17h00**

Afin de limiter le mouvement des cartes et licences, il ne sera pas obligatoire de nous les fournir, le contrôle sera fait à l'avance

Prière de regrouper si possible vos engagements par club ainsi que son paiement par chèque : (7€/engagement)

Les dossards seront remis sous le barnum à proximité du podium course.

Nous comptons sur votre compréhension pour nous faciliter cette organisation

Le non-respect des dispositions prises pourront être sanctionnées par l'élimination du concurrent de la course.

Le non-respect envers les organisateurs, les officiels, les signaleurs, les bénévoles sera également sanctionné.

Des modifications éventuelles pourront être prises sur le présent règlement

- L'équipe du club Sarladais conscient des difficultés liés à cette épidémie vous accueillera dans la plus grande amitié sportive
- Avec regrets nous ne pourrons vous offrir le pot de l'amitié.

## • **Règlement de l'organisation d'un CYCLO-CROSS**

- Cette épreuve inscrite au calendrier de **l'UFOLEP 24** se déroulera :
- - Lieu : **Tournepique - Castelnaud la Chapelle**
- - Date : **15/11/2020**
- - Initiation au cyclo-cross pour les jeunes , **départ 13H00** avec certificat médical.
- - Heure de départ : **13h30 – Catégories Minimes et benjamins**
- - Heure de départ : **14h00 - Catégories 3 – 4 – Féminines**
- - Heure de départ : **15h00 - Catégories 1 – 2 – Cadets**
- 
- **Catégories concernées : Toutes les catégories**
- - Cette épreuve ne sera ouverte qu'aux licenciés **UFOLEP**, munis de leur carte de catégorie.
- **Circuit : - 15 Mn Benjamins (11/12 ans) - 20 Mn pour les Minimes (13/14 ans) – 30 Mn pour les Féminines et Cadets (15 à 16 ans) – 50 Mn pour les autres catégories au bout de 25 Mn sera calculé le nombre de tours restants.**
- Le départ sera donné à **13H30 à Tournepique** Commune de Castelnaud la Chapelle
- - L'arrivée sera canalisée par des barrières et de la rubalise.
- - La protection du circuit sera assurée par l'équipe de signaleurs du club organisateur.
- - Le fait de signer la feuille de départ, les concurrents s'engagent à effectuer le parcours dans le respect du règlement de l'UFOLEP et d'appliquer les consignes éventuelles données au départ par le collège des commissaires de la Fédération.
- **Service médical :**
- - La couverture médical de l'épreuve sera assurée par l'équipe de secouristes **PSC1** de l'UC SARLAT.
- - Les pompiers de DOMME (18) seront contactés en cas d'urgence. (un plan du circuit leur sera remis)
- **Assurance et responsabilité :**
- - Les coureurs bénéficient d'une assurance individuelle avec leur licence.
- - Tous les organisateurs sont couverts par une police d'assurance souscrite auprès de Groupama..
- - Le port du casque est obligatoire.
- **Récompenses :**
- - Une coupe et une gerbe au vainqueur de chaque catégorie sera remise aux vainqueurs à l'issue de l'épreuve.
- **Les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement si les circonstances les y obligent.**
- **Départ et Arrivée** se feront sur la ligne devant le podium

L' UNION CYCLISTE SARLADAISE vous souhaite une très belle Réussite pour cette Journée Sportive